



TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des affaires sociales

PROCÈS-VERBAUX

Séances des 10, 11, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24 et 25 avril 2008

Étude des crédits budgétaires relevant
du ministre de la Santé et des Services sociaux,
du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale,
de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
et du portefeuille ministériel Famille et Aînés
pour l'année financière 2008-2009
(Adoptés)

Rapport déposé à l'Assemblée nationale

le 29 AVRIL 2008

document de la session no 932

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE JEUDI 10 AVRIL 2008.....	1
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	1
ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX.....	2
Volet santé.....	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES.....	2
ÉTUDE DES PROGRAMMES.....	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE VENDREDI 11 AVRIL 2008.....	4
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	4
ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (SUITE).....	5
Volet santé (suite).....	5
ÉTUDE DES PROGRAMMES (suite).....	5
TROISIÈME SÉANCE, LE MARDI 15 AVRIL 2008.....	6
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	7
ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (suite).....	7
Volet santé (suite).....	7
ÉTUDE DES PROGRAMMES (suite).....	7
QUATRIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 16 AVRIL 2008.....	10
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	11
ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (SUITE).....	11
Volet santé (suite).....	11

ÉTUDE DES PROGRAMMES (suite).....	11
ORGANISATION DES TRAVAUX	12
ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (SUITE).....	12
Volet services sociaux	12
REMARQUES PRÉLIMINAIRES.....	12
ÉTUDE DES PROGRAMMES (suite).....	13
CINQUIÈME SÉANCE, LE JEUDI 17 AVRIL 2008	14
ORGANISATION DES TRAVAUX	14
ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (SUITE).....	15
Volet services sociaux (suite).....	15
ÉTUDE DES PROGRAMMES (suite).....	15
MISE AUX VOIX DES PROGRAMMES	15
REMARQUES FINALES.....	16
SIXIÈME SÉANCE, LE VENDREDI 18 AVRIL 2008.....	17
ORGANISATION DES TRAVAUX	17
ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE	18
REMARQUES PRÉLIMINAIRES.....	18
ÉTUDE DES PROGRAMMES	18
SEPTIÈME SÉANCE, LE LUNDI 21 AVRIL 2008	20
ORGANISATION DES TRAVAUX	21
ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (SUITE)	21

ÉTUDE DES PROGRAMMES (suite).....	21
MISE AUX VOIX DES PROGRAMMES	21
REMARQUES FINALES.....	22
HUITIÈME SÉANCE, LE MARDI 22 AVRIL 2008	23
ORGANISATION DES TRAVAUX	23
ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL FAMILLE ET AÎNÉS	24
Volet famille.....	24
REMARQUES PRÉLIMINAIRES.....	24
ÉTUDE DES PROGRAMMES	24
ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL FAMILLE ET AÎNÉS (SUITE).....	25
Volet famille (suite).....	25
ÉTUDE DES PROGRAMMES (suite).....	25
NEUVIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 23 AVRIL 2008	27
ORGANISATION DES TRAVAUX	28
ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DE LA MINISTRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE.....	29
Volet condition féminine.....	29
REMARQUES PRÉLIMINAIRES.....	29
ÉTUDE DU PROGRAMME	29
MISE AUX VOIX DU PROGRAMME.....	29
REMARQUES FINALES.....	30
ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL FAMILLE ET AÎNÉS (SUITE).....	30

Volet famille (suite).....	30
ÉTUDE DES PROGRAMMES (SUITE).....	30
MISE AUX VOIX DES PROGRAMMES.....	31
REMARQUES FINALES.....	31
ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL FAMILLE ET AÎNÉS (SUITE).....	32
Volet Curateur public.....	32
MISE AUX VOIX DU PROGRAMME.....	32
DIXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 24 AVRIL 2008.....	33
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	34
ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (SUITE).....	35
Volet action communautaire.....	35
ÉTUDE DU PROGRAMME.....	35
MISE AUX VOIX DU PROGRAMME.....	35
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	36
Volet Régie des rentes.....	36
ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL FAMILLE ET AÎNÉS (SUITE).....	37
Volet Aînés.....	37
REMARQUES PRÉLIMINAIRES.....	37
ÉTUDE DU PROGRAMME.....	37
ONZIÈME SÉANCE, LE VENDREDI 25 AVRIL 2008.....	40
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	40

ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL FAMILLE ET AÎNÉS (SUITE).....	41
Volet Aînés (suite).....	41
ÉTUDE DU PROGRAMME (suite).....	41
MISE AUX VOIX DU PROGRAMME.....	41
REMARQUES FINALES.....	41

ANNEXE

I. Liste des documents déposés

PROCÈS-VERBAL

Commission des affaires sociales

Première séance, le jeudi 10 avril 2008

Mandat : Étude des crédits budgétaires relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux pour l'année financière 2008-2009. (Ordre de l'Assemblée, le 18 mars 2008)

Membres présents :

- M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission
- M. Drainville (Marie-Victorin), vice-président de la Commission et porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé

- M. Caire (La Peltrie), porte parole de l'opposition officielle en matière de santé
- M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) en remplacement de Mme Lapointe (Crémazie)
- M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce)
- Mme Grandmont (Masson)
- Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M. Bergeron (Verchères)
- M. Laporte (L'Assomption), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'assurance médicaments
- M. Reid (Orford)
- Mme Vallée (Gatineau)

Témoin :

- M. Couillard (Jean-Talon), ministre de la Santé et des Services sociaux

La Commission se réunit à 9 h 37 sous la présidence de M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président rappelle que le temps imparti à l'étude du volet « santé » des crédits budgétaires relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux pour l'année financière 2008-2009 est de 15 heures. Le volet « services sociaux » sera étudié les 16 et 17 avril.

M. le président rappelle que conformément à la décision du président de l'Assemblée du 8 juin 2007 et étant donné la durée du débat, les remarques préliminaires seront limitées à 15 minutes par groupe parlementaire.

M. le président précise que l'attribution des droits de parole se fera en débutant par l'opposition officielle, suivi du deuxième groupe d'opposition et du groupe parlementaire formant le gouvernement. Les interventions seront réparties en blocs d'environ 20 minutes comprenant les questions et les réponses.

M. le président indique que la répartition des temps de parole se fera selon les pourcentages suivants :

- 35 % pour le groupe parlementaire formant le gouvernement;
- 35,6 % pour l'opposition officielle; et
- 29,4 % pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder selon une discussion d'ordre général et de voter les programmes 1 à 4 à la fin de l'étude des volets « santé » et « services sociaux » de ce portefeuille ministériel. Le programme 5, intitulé « Promotion et développement de la Capitale-Nationale » est étudié dans une autre commission.

ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU MINISTRE DE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Volet santé

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Couillard (Jean-Talon) fait des remarques préliminaires.

Il est convenu, étant donné le retard, de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue, soit jusqu'à 12 h 37.

M. Caire (La Peltrie) et M. Drainville (Marie-Victorin) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DES PROGRAMMES

Une discussion s'engage.

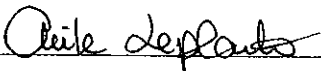
Avec la permission de M. le président, M. Couillard (Jean-Talon) dépose le document coté CAS-21 (annexe I).

La discussion se poursuit.

À 12 h 36, la Commission ajourne ses travaux au vendredi 11 avril 2008, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Anik Laplante


Geoffrey Kelley

AL/cv

Québec, le 10 avril 2008

PROCÈS-VERBAL

Commission des affaires sociales

Deuxième séance, le vendredi 11 avril 2008

Mandat : Étude des crédits budgétaires relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux pour l'année financière 2008-2009. (Ordre de l'Assemblée, le 18 mars 2008)

Membres présents :

- M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission
- M. Drainville (Marie-Victorin), vice-président de la Commission et porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé

- M. Caire (La Peltre), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé
- M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce)
- Mme Grandmont (Masson)
- M. Laporte (L'Assomption), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'assurance médicaments
- M. Reid (Orford)
- M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M. Couillard (Jean-Talon), ministre de la Santé et des Services sociaux
- M. Roger Paquet, sous-ministre de la Santé et des Services sociaux
- Dr André Simard, directeur de projets, Bureau du Dossier de santé du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux

La Commission se réunit à 9 h 32 sous la présidence de M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le président informe la Commission du temps restant à chaque groupe parlementaire.

Il est convenu de n'accorder que deux blocs de temps au deuxième groupe d'opposition lors de la séance du mardi 15 avril étant donné l'enveloppe de temps qui est impartie à ce groupe parlementaire.

Il est convenu, étant donné le retard, de terminer les travaux au-delà de l'heure prévue, soit à 12 h 32.

Mme la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacements.

ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT
DU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (suite)

Volet santé (suite)

ÉTUDE DES PROGRAMMES (suite)

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Paquet de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

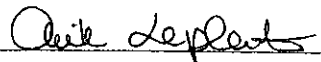
Il est convenu de permettre au Dr Simard de prendre la parole.

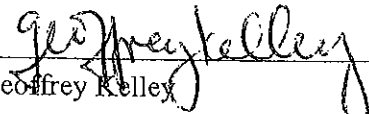
La discussion se poursuit.

À 12 h 32, la Commission ajourne ses travaux au mardi 15 avril 2008, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Anik Laplante


Geoffrey Kelley

AL/cv

Québec, le 11 avril 2008

PROCÈS-VERBAL

Commission des affaires sociales

Troisième séance, le mardi 15 avril 2008

Mandat : Étude des crédits budgétaires relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux pour l'année financière 2008-2009. (Ordre de l'Assemblée, le 18 mars 2008)

Membres présents :

- M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission
- M. Drainville (Marie-Victorin), vice-président de la Commission et porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé

- M. Caire (La Peltrie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé
- M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce)
- M. Girard (Gouin), porte-parole du deuxième groupe d'opposition sur l'état des urgences, en remplacement de Mme Lapointe (Crémazie)
- Mme Grandmont (Masson)
- M. Laporte (L'Assomption) porte-parole de l'opposition officielle en matière d'assurance médicaments
- M. Reid (Orford)
- Mme Richard (Duplessis) en remplacement de M. Bergeron (Verchères)

Témoins (par ordre d'intervention):

- M. Couillard (Jean-Talon), ministre de la Santé et des Services sociaux
- Mme Hélène Beaulieu, directrice, Direction des affaires pharmaceutiques et du médicament, ministère de la Santé et des Services sociaux
- M. Gilles Beauchesne, directeur par intérim, Direction général des services aux personnes assurées, Régie de l'assurance maladie du Québec
- Mme Lise Verreault, sous-ministre adjointe, Personnel réseau et ministériel, ministère de la Santé et des Services sociaux
- Dr Michel Bureau, directeur général, Services de santé et médecine universitaire, ministère de la Santé et des Services sociaux

La Commission se réunit à 9 h 32 sous la présidence de M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le président informe la Commission du temps restant à chaque groupe parlementaire.

M. le président rappelle qu'il a été convenu, lors de la dernière séance, que le deuxième groupe d'opposition reporterait le deuxième bloc de temps qui lui est réservé, étant donné le temps de parole total qui lui est imparti.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (suite)

Volet santé (suite)

ÉTUDE DES PROGRAMMES (suite)

Une discussion s'engage.

Avec la permission de M. le président, M. Laporte (L'Assomption) dépose le document coté CAS-22 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à Mme Beaulieu de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu, étant donné le retard, de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue, soit jusqu'à 12 h 32.

Il est également convenu, étant donné le temps restant, de limiter les deux blocs de temps subséquents à 15 minutes.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Beauchesne de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

À 12 h 31, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes, soit vers 15 heures.

À 15 h 07, la Commission reprend ses travaux.

M. le président rappelle le mandat de la Commission.

Il est convenu, étant donné le retard, de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue, soit jusqu'à 18 h 07.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M. le président, M. Couillard (Jean-Talon) dépose le document coté CAS-23 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à Mme Verreault de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre au Dr Bureau de prendre la parole.

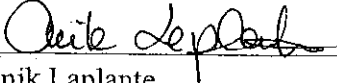
La discussion se poursuit.

Il est convenu de limiter le dernier bloc de temps de parole du deuxième groupe d'opposition à 15 minutes et de terminer la séance vers 17 h 55, la différence de temps entre 17 h 55 et 18 h 07 étant comptabilisé sur le temps de parole du groupe parlementaire formant le gouvernement.

La discussion se poursuit.

À 17 h 54, la Commission ajourne ses travaux au mercredi 16 avril 2008, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,


Anik Laplante

Le président de la Commission,


Geoffrey Kelley

AL/cv

Québec, le 15 avril 2008

PROCÈS-VERBAL

Commission des affaires sociales

Quatrième séance, le mercredi 16 avril 2008

Mandat : Étude des crédits budgétaires relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux pour l'année financière 2008-2009. (Ordre de l'Assemblée, le 18 mars 2008)

Membres présents :

- M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission
- M. Drainville (Marie-Victorin), vice-président de la Commission et porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé

- M. Caire (La Peltrie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et de services sociaux
- M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce)
- M. Cousineau (Bertrand) en remplacement de Mme Lapointe (Crémazie)
- M. Francoeur (Porteuf) en remplacement de M. Roy (Montmagny-L'Islet)
- Mme Grandmont (Masson)
- Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de services sociaux, en remplacement de M. Drainville (Marie-Victorin) pour partie de séance
- Mme L'Écuyer (Pontiac) en remplacement de Mme Vallée (Gatineau) pour partie de séance
- M. Laporte (L'Assomption), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux et d'assurance médicaments
- M. Lemay (Sainte-Marie-Saint-Jacques) en remplacement de M. Bergeron (Verchères)
- M. Reid (Orford)
- M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M. Couillard (Jean-Talon), ministre de la Santé et des Services sociaux
 - Dr Michel Bureau, directeur général, Services de santé et médecine universitaire, ministère de la Santé et des Services sociaux
 - Mme Marie-Josée Guérette, sous-ministre adjointe, Services sociaux, ministère de la Santé et des Services sociaux
-

La Commission se réunit à 9 h 37 sous la présidence de M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président informe la Commission du temps restant à chaque groupe parlementaire.

Il est convenu, étant donné le retard, de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue, soit jusqu'à 12 h 37.

ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (suite)

Volet santé (suite)

ÉTUDE DES PROGRAMMES (suite)

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre au Dr Bureau de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de terminer les travaux à 12 h 30, l'enveloppe de temps allouée à l'étude du volet « santé » des crédits budgétaires relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux pour l'année financière 2008-2009 étant réputée complétée.

La discussion se poursuit.

À 12 h 31, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes, soit vers 15 heures.

À 15 h 14, la Commission reprend ses travaux.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements pour l'après-midi.

M. le président rappelle que le temps imparti à l'étude du volet « services sociaux » des crédits budgétaires relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux pour l'année financière 2008-2009 est de 5 heures.

M. le président rappelle qu'étant donné la durée du débat, les remarques préliminaires seront limitées à 10 minutes par groupe parlementaire.

M. le président précise que l'attribution des droits de parole se fera en débutant par l'opposition officielle, suivi du deuxième groupe d'opposition et du groupe parlementaire formant le gouvernement. Les interventions seront réparties en blocs d'environ 20 minutes comprenant les questions et les réponses.

M. le président indique que la répartition des temps de parole se fera selon les pourcentages suivants :

- 35 % pour le groupe parlementaire formant le gouvernement;
- 35,6 % pour l'opposition officielle; et
- 29,4 % pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder selon une discussion d'ordre général.

M. le président rappelle que tel que convenu précédemment, les programmes 1 à 4 seront mis aux voix 5 minutes avant la fin du temps alloué pour l'étude des volets « santé » et « services sociaux » des crédits budgétaires relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (suite)

Volet services sociaux

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Laporte (L'Assomption) et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DES PROGRAMMES (suite)

Une discussion s'engage.

Avec la permission de M. le président, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose en liasse les documents cotés CAS-24 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M. le président, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose le document coté CAS-25 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M. le président, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose le document coté CAS-26 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Il est convenu de répartir les 30 minutes de temps restant entre les deux groupes d'opposition, soit 20 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

La discussion se poursuit.

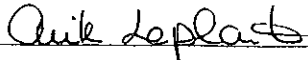
Il est convenu de permettre à Mme Guérette de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

À 18 h 03, la Commission ajourne ses travaux au jeudi 17 avril 2008, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Anik Laplante


Geoffrey Kelley

AL/cv

Québec, le 16 avril 2008

PROCÈS-VERBAL

Commission des affaires sociales

Cinquième séance, le jeudi 17 avril 2008

Mandat : Étude des crédits budgétaires relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux pour l'année financière 2008-2009. (Ordre de l'Assemblée, le 18 mars 2008)

Membres présents :

- M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission
- M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce)
- Mme Grandmont (Masson)
- Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de services sociaux, en remplacement de M. Bergeron (Verchères)
- Mme L'Écuyer (Pontiac) en remplacement de M. Sklavounos (Laurier-Dorion)
- M. Laporte (L'Assomption), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux
- M. Reid (Orford)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M. Couillard (Jean-Talon), ministre de la Santé et des Services sociaux

La Commission se réunit à 9 h 34 sous la présidence de M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de procéder selon deux rotations de blocs de 20 minutes et de terminer les travaux au-delà de l'heure prévue, étant donné le retard.

ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU MINISTRE
DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (suite)

Volet services sociaux (suite)

ÉTUDE DES PROGRAMMES (suite)

Une discussion s'engage.

Avec la permission de M. le président, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose le document coté CAS-27 (annexe I).

La discussion se poursuit.

MISE AUX VOIX DES PROGRAMMES

Le temps imparti à l'étude des volets « santé » et « services sociaux » des crédits budgétaires relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux étant écoulé, M. le président procède à la mise aux voix des programmes.

Programme 1 : Fonctions nationales

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Fonctions régionales

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

Programme 3 : Office des personnes handicapées du Québec

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

Programme 4 : Régie de l'assurance maladie du Québec

Le programme 4 est adopté à la majorité des voix.

Crédits budgétaires : L'ensemble des crédits budgétaires relevant du ministre de la Santé et des Services sociaux pour l'année financière 2008-2009 sont adoptés à la majorité des voix.

M. le président dépose en liasse les documents cotés CAS-28 (annexe I).

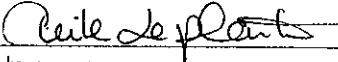
REMARQUES FINALES

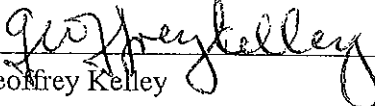
M. Couillard (Jean-Talon), M. Laporte (L'Assomption), Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) et M. le président font des remarques finales.

À 11 h 42, la Commission ajourne ses travaux au vendredi 18 avril 2008, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Anik Laplante


Geoffrey Kelley

AL/cv

Québec, le 17 avril 2008

PROCÈS-VERBAL

Commission des affaires sociales

Sixième séance, le vendredi 18 avril 2008

Mandat : Étude des crédits budgétaires relevant du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour l'année 2008-2009. (Ordre de l'Assemblée, le 18 mars 2008)

Membres présents :

- M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission
- M. Auclair (Vimont) en remplacement de Mme Vallée (Gatineau)
- M. Auger (Champlain), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'emploi, en remplacement de M. Caire (La Peltrie)
- M. Dorion (Nicolet-Yamaska), porte-parole de l'opposition officielle en matière de solidarité sociale, en remplacement de M. Roy (Montmagny-L'Islet)
- M. Girard (Gouin), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de lutte à la pauvreté et de logement social en remplacement de M. Bergeron (Verchères)
- Mme Grandmont (Masson)
- Mme L'Écuyer (Pontiac) en remplacement de M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M. Hamad (Louis-Hébert), ministre de l'Emploi et de la Solidarité
- M. François Turenne, sous-ministre, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

La Commission se réunit à 9 h 31, sous la présidence de M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue, soit jusqu'à 11 h 31.

M. le président rappelle que le temps imparti à l'étude des crédits budgétaires relevant du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour l'année financière 2008-2009 est de 6 heures, à l'exception du volet « action communautaire » qui sera étudié pendant 2 heures le 24 avril. La Commission entendra également la Régie des rentes du Québec pendant 1 heure le 24 avril.

M. le président rappelle qu'étant donné la durée du débat, les remarques préliminaires seront limitées à 15 minutes par groupe parlementaire.

M. le président précise que l'attribution des droits de parole se fera en débutant par l'opposition officielle, suivi du deuxième groupe d'opposition et du groupe parlementaire formant le gouvernement. Les interventions seront réparties en blocs d'environ 20 minutes comprenant les questions et les réponses.

M. le président indique que la répartition des temps de parole se fera selon les pourcentages suivants :

- 35 % pour le groupe parlementaire formant le gouvernement;
- 35,6 % pour l'opposition officielle; et
- 29,4 % pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder selon une discussion d'ordre général et de voter les programmes 1 et 3 à la fin de l'enveloppe de temps allouée à ce portefeuille ministériel, à l'exception du volet « action communautaire ».

M. le président indique que le programme 2 sera voté le 24 avril à la fin de l'enveloppe de temps allouée au volet « action communautaire ».

Il est convenu que le temps non utilisé pour les remarques préliminaires par les deux groupes parlementaires formant l'opposition sera comptabilisé dans leur enveloppe de temps respective et non redistribué selon les pourcentages mentionnés aux trois groupes parlementaires.

ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Hamad (Louis-Hébert), M. Dorion (Nicolet-Yamaska), M. Auger (Champlain) et M. Girard (Gouin) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DES PROGRAMMES

Une discussion s'engage.

Il est convenu de procéder selon une première rotation de blocs de temps respectifs de 20 minutes pour les deux groupes parlementaires formant l'opposition et de 10 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement et selon une deuxième rotation de blocs de temps respectifs de 15 minutes pour les deux groupes parlementaires formant l'opposition et de 10 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement.

La discussion se poursuit.

M. Dorion (Nicolet-Yamaska) soulève une question de règlement en demandant à M. Hamad (Louis-Hébert) de déposer l'article de journal qu'il a cité.

M. Hamad (Louis-Hébert) affirme qu'il s'agit de notes personnelles comprenant des extraits de l'article.

Décision : M. le président indique que M. Hamad (Louis-Hébert) n'a pas à déposer le document car il s'agit de notes personnelles.

La discussion se poursuit.

Il est convenu, afin de respecter les temps de parole convenus pour la deuxième rotation, de terminer les travaux vers 11 h 35.

La discussion se poursuit.

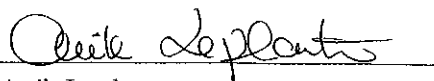
Il est convenu de permettre à M. Turenne de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

À 11 h 36, la Commission ajourne ses travaux jusqu'au lundi 21 avril, à 14 heures.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Anik Laplante


Geoffrey Kelley

AL/cv

Québec, le 18 avril 2008

PROCÈS-VERBAL

Commission des affaires sociales

Septième séance, le lundi 21 avril 2008

Mandat : Étude des crédits budgétaires relevant du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour l'année 2008-2009. (Ordre de l'Assemblée, le 18 mars 2008)

Membres présents :

- M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission
- M. Auger (Champlain), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'emploi, en remplacement de M. Caire (La Peltrie)
- M. Dorion (Nicolet-Yamaska), porte-parole de l'opposition officielle en matière de solidarité sociale, en remplacement de M. Laporte (L'Assomption)
- Mme Grandmont (Masson)
- Mme Lapointe (Crémazie), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'emploi et de solidarité sociale et en matière de formation professionnelle
- Mme Maltais (Taschereau) en remplacement de M. Bergeron (Verchères)
- M. Reid (Orford)
- Mme Vallée (Gatineau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M. Hamad (Louis-Hébert), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Mme Dominique Savoie, sous-ministre associée, Emploi-Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- M. François Turenne, sous-ministre, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Mme Marjolaine Loiselle, présidente, Commission des partenaires du marché du travail, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Autre participant :

- M. Bonnardel (Shefford)
-

La Commission se réunit à 14 h 01, sous la présidence de M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président informe la Commission du temps de parole restant à chaque groupe parlementaire.

ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (suite)

ÉTUDE DES PROGRAMMES (suite)

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à Mme Savoie de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Turenne de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à Mme Loisel de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

MISE AUX VOIX DES PROGRAMMES

Le temps imparti à l'étude des crédits budgétaires relevant du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour l'année financière 2008-2009, à l'exception du volet « action communautaire », étant écoulé, M. le président procède à la mise aux voix des programmes.

Programme 1 : Mesures d'aide à l'emploi

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 3 : Administration

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

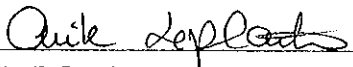
REMARQUES FINALES

M. Hamad (Louis-Hébert), M. Dorion (Nicolet-Yamaska), Mme Lapointe (Crémazie) et M. le président font des remarques finales.

À 17 h 56, la Commission ajourne ses travaux au mardi 22 avril 2008, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Anik Laplante


Geoffrey Kelley

AL/cv

Québec, le 21 avril 2008

PROCÈS-VERBAL

Commission des affaires sociales

Huitième séance, le mardi 22 avril 2008

Mandat : Étude des crédits budgétaires relevant du portefeuille ministériel Famille et Aînés pour l'année financière 2008-2009. (Ordre de l'Assemblée, le 18 mars 2008)

Membres présents :

- M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission
- M. Bergeron (Verchères), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de famille
- M. Bonnardel (Shefford), porte-parole de l'opposition officielle en matière de famille, en remplacement de M. Caire (La Peltrie)
- M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce)
- Mme Grandmont (Masson)
- M. Laporte (L'Assomption)
- Mme Leblanc (Deux-Montagnes) en remplacement de M. Roy (Montmagny-L'Islet)
- M. Reid (Orford)
- Mme Vallée (Gatineau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- Mme Courchesne (Fabre), ministre de la Famille
- Mme Marie Rhéaume, présidente, Conseil de la famille et de l'enfance

La Commission se réunit à 9 h 31 sous la présidence de M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président rappelle que le temps imparti à l'étude du volet « famille » des crédits budgétaires relevant de la ministre de la Famille pour l'année financière 2008-2009 est de 7 heures. Le volet « curateur public » sera étudié le 23 avril et le volet « aînés » sera étudié les 24 et 25 avril.

M. le président rappelle qu'étant donné la durée du débat, les remarques préliminaires seront limitées à 15 minutes par groupe parlementaire.

M. le président précise que l'attribution des droits de parole se fera en débutant par l'opposition officielle, suivi du deuxième groupe d'opposition et du groupe parlementaire formant le gouvernement. Les interventions seront réparties en blocs d'environ 20 minutes comprenant les questions et les réponses.

M. le président indique que la répartition des temps de parole se fera selon les pourcentages suivants :

- 35 % pour le groupe parlementaire formant le gouvernement;
- 35,6 % pour l'opposition officielle; et
- 29,4 % pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder selon une discussion d'ordre général et de voter les programmes 1 et 2 à la fin de l'enveloppe de temps allouée au volet « famille » de ce portefeuille ministériel.

ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL FAMILLE ET AÎNÉS

Volet famille

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Mme Courchesne (Fabre), M. Bonnardel (Shefford) et M. Bergeron (Verchères) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DES PROGRAMMES

Une discussion s'engage.

Il est convenu de suspendre les travaux quelques instants et de comptabiliser le temps de la pause dans l'enveloppe de temps de parole du groupe parlementaire formant le gouvernement.

La discussion de poursuit.

À 11 h 55, après une suspension de 5 minutes, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu que le prochain bloc de temps de l'opposition officielle sera de 18 minutes et celui du deuxième groupe d'opposition sera de 10 minutes.

La discussion se poursuit.

À 12 h 30, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes, soit vers 15 heures.

À 15 h 27, la Commission reprend ses travaux.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle le mandat de la Commission.

Il est convenu de récupérer le retard accumulé à la fin de la partie de la séance du 23 avril consacrée au volet « famille » et de décaler en conséquence la partie de la séance consacrée au volet « curateur public ».

ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL FAMILLE ET AÎNÉS (suite)

Volet famille (suite)

ÉTUDE DES PROGRAMMES (suite)

La discussion de poursuit.

Il est convenu de permettre à Mme Rhéaume de prendre la parole.

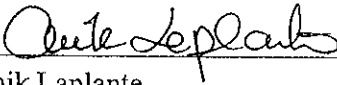
La discussion se poursuit.

Il est convenu de procéder, lors de la prochaine partie de séance réservée au volet « famille », selon un bloc de temps d'environ 22 minutes pour l'opposition officielle, de deux blocs de temps d'environ 14 minutes pour le deuxième groupe d'opposition et de deux blocs de temps d'environ 17 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement.

À 17 h 59, la Commission ajourne ses travaux au mercredi 23 avril 2008, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Anik Laplante


Geoffrey Kelley

AL/cv

Québec le 22 avril 2008

PROCÈS-VERBAL

Commission des affaires sociales

Neuvième séance, le mercredi 23 avril 2008

Mandat : Étude des crédits budgétaires relevant de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et du portefeuille ministériel Famille et Aînés. (Ordre de l'Assemblée, le 18 mars 2008)

Membres présents :

- M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission
- M. Bédard (Chicoutimi), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice, en remplacement de M. Bergeron (Verchères) pour partie de séance
- M. Bergeron (Verchères), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de famille
- M. Bonnardel (Shefford), porte-parole de l'opposition officielle en matière de famille, en remplacement de M. Roy (Montmagny-L'Islet) pour partie de séance
- Mme Charlebois (Soulanges) en remplacement de M. Sklavounos (Laurier-Dorion)
- M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce)
- Mme Gonthier (Mégantic-Compton) en remplacement de M. Kelley (Jacques-Cartier) pour partie de séance
- Mme Grandmont (Masson)
- Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de condition féminine, en remplacement de M. Drainville (Marie-Victorin)
- M. Laporte (L'Assomption), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux
- Mme Leblanc (Deux-Montagnes), porte-parole de l'opposition officielle en matière de condition féminine, en remplacement de M. Roy (Montmagny-L'Islet) pour partie de séance
- M. Reid (Orford)
- M. Tomassi (LaFontaine) en remplacement de M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) pour partie de séance
- Mme Vallée (Gatineau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- Mme St-Pierre (Acadie), ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
- Mme Thérèse Mailloux, sous-ministre adjointe, Secrétariat à la condition féminine, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
- Mme Courchesne (Fabre), ministre de la Famille
- Mme Diane Lavallée, Curatrice publique

Autre participant :

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce)

La Commission se réunit à 9 h 37, sous la présidence de M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président rappelle que le temps imparti à l'étude du volet « condition féminine » des crédits budgétaires relevant de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour l'année financière 2008-2009 est de 3 heures.

M. le président rappelle qu'étant donné la durée du débat, les remarques préliminaires seront limitées à 10 minutes par groupe parlementaire.

M. le président précise que l'attribution des droits de parole se fera en débutant par l'opposition officielle, suivi du deuxième groupe d'opposition et du groupe parlementaire formant le gouvernement. Les interventions seront réparties en blocs d'environ 20 minutes comprenant les questions et les réponses.

M. le président indique que la répartition des temps de parole se fera selon les pourcentages suivants :

- 35 % pour le groupe parlementaire formant le gouvernement;
- 35,6 % pour l'opposition officielle; et
- 29,4 % pour le deuxième groupe d'opposition.

M. le président informe la Commission que le programme 4 intitulé « condition féminine » sera mis aux voix 5 minutes avant la fin de la séance.

Il est convenu, étant donné le retard, de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DE LA MINISTRE
DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Volet condition féminine

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Mme St-Pierre (Acadie), Mme Leblanc (Deux-Montagnes) et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DU PROGRAMME

Il est convenu de procéder selon trois rotations de blocs de temps de 18 minutes pour l'opposition officielle et le groupe parlementaire formant le gouvernement et de blocs de temps de 15 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à Mme Mailloux de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M. le président, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose le document coté CAS-39 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M. le président, Mme St-Pierre (Acadie) dépose le document coté CAS-29 (annexe I).

La discussion se poursuit.

MISE AUX VOIX DU PROGRAMME

Le temps imparti à l'étude du volet « condition féminine » des crédits budgétaires relevant de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine étant réputé écoulé, M. le président procède à la mise aux voix du programme.

Programme 4 : Condition féminine

Le programme 4 est adopté à la majorité des voix.

Crédits budgétaires : L'ensemble des crédits budgétaires relevant de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour l'année financière 2008-2009 sont adoptés à la majorité des voix.

M. le président dépose en liasse les documents cotés CAS-30 (annexe I).

REMARQUES FINALES

Mme St-Pierre (Acadie), Mme Leblanc (Deux-Montagnes), Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) et M. le président font des remarques finales.

À 12 h 32, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes, soit vers 15 heures.

À 15 h 08, la Commission reprend ses travaux sous la présidence de M. Reid (Orford), président de séance.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu, étant donné le retard, de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL FAMILLE ET AÎNÉS (suite)

Volet famille (suite)

ÉTUDE DES PROGRAMMES (suite)

Une discussion s'engage.

MISE AUX VOIX DES PROGRAMMES

Le temps imparti à l'étude du volet « famille » des crédits budgétaires relevant du portefeuille ministériel Famille et Aînés étant réputé écoulé, M. le président procède à la mise aux voix des programmes.

Programme 1 : Planification, recherche et administration

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Mesures d'aide à la famille

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

REMARQUES FINALES

Mme Courchesne (Fabre), M. Laporte (L'Assomption) et M. Bergeron (Verchères) font des remarques finales.

À 16 h 40, après une suspension de 7 minutes, la Commission reprend ses travaux.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le président rappelle que le temps imparti à l'étude du volet « Curateur public » des crédits budgétaires relevant du portefeuille ministériel Famille et Aînés pour l'année financière 2008-2009 est de 1 heure et qu'en conséquence, il n'y a pas de remarques préliminaires.

Il est convenu de procéder selon une seule rotation de blocs de temps.

M. le président indique que le programme 4 intitulé « Curateur public » sera mis aux voix quelques minutes avant la fin de la séance.

ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL FAMILLE ET AÎNÉS (suite)

Volet Curateur public

ÉTUDE DU PROGRAMME

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à Mme Lavallée de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

MISE AUX VOIX DU PROGRAMME

Le temps imparti à l'étude du volet « Curateur public » des crédits budgétaires relevant du portefeuille ministériel Famille et Aînés étant écoulé, M. le président procède à la mise aux voix du programme.

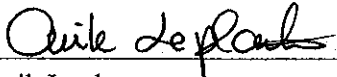
Programme 4 : Curateur public

Le programme 4 est adopté à la majorité des voix.

À 17 h 40, la Commission ajourne ses travaux au jeudi 24 avril 2008, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Anik Laplante


Geoffrey Kelley

AL/cv

Québec, le 23 avril 2008

PROCÈS-VERBAL

Commission des affaires sociales

Dixième séance, le jeudi 24 avril 2008

Mandat : Étude des crédits budgétaires relevant du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du portefeuille ministériel Famille et Aînés pour l'année financière 2008-2009. (Ordre de l'Assemblée, le 18 mars 2008)

Membres présents :

- M. Benoit, (Montmorency), porte-parole de l'opposition officielle en matière de régimes de retraite, en remplacement de M. Roy (Montmagny-L'Islet) pour partie de séance
- Mme Charlebois (Soulanges) en remplacement de M. Sklavounos (Laurier-Dorion)
- M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce)
- M. Deschamps (Saint-Maurice) en remplacement de M. Roy (Montmagny-L'Islet) pour partie de séance
- M. Dorion (Nicolet-Yamaska), porte-parole de l'opposition officielle en matière de solidarité sociale, en remplacement de M. Caire (La Peltrie)
- M. Gautrin (Verdun) en remplacement de M. Kelley (Jacques-Cartier)
- M. Girard (Gouin), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'action communautaire, en remplacement de Drainville (Marie-Victorin)
- Mme Grandmont (Masson), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'aînés et d'aidants naturels
- Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'aînés en perte d'autonomie, en remplacement de M. Bergeron (Verchères)
- M. Laporte (L'Assomption)
- M. Reid (Orford)
- Mme Roy Verville (La Prairie), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'action communautaire, en remplacement de M. Roy (Montmagny-L'Islet) pour partie de séance
- Mme Vallée (Gatineau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M. Hamad (Louis-Hébert), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- M. François Turenne, sous-ministre, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- M. Daniel Jean, directeur général, Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- M. André Trudeau, président-directeur général, Régie des rentes du Québec

- M. Bun Luk Khuong, directeur, Direction générale des ressources humaines et de la performance, Régie des rentes du Québec
- M. André Lorquet, Régie des rentes du Québec
- Mme Blais (Saint-Henri – Sainte-Anne), ministre responsable des Aînés
- M. André Sylvain, Revenu Québec
- Mme Marie-Josée Guérette, sous-ministre adjointe, Services sociaux, ministère de la Santé et des Services sociaux

La Commission se réunit à 9 h 32, sous la présidence de M. Reid (Orford), président de séance.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président rappelle que le temps imparti à l'étude du volet « action communautaire » des crédits budgétaires relevant du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour l'année financière 2008-2009 est de 2 heures et qu'en conséquence, il n'y a pas de remarques préliminaires.

M. le président précise que l'attribution des droits de parole se fera en débutant par l'opposition officielle, suivi du deuxième groupe d'opposition et du groupe parlementaire formant le gouvernement. Les interventions seront réparties en blocs d'environ 20 minutes comprenant les questions et les réponses.

M. le président indique que la répartition des temps de parole se fera selon les pourcentages suivants :

- 35 % pour le groupe parlementaire formant le gouvernement;
- 35,6 % pour l'opposition officielle; et
- 29,4 % pour le deuxième groupe d'opposition.

M. le président informe la Commission que le programme 2 relatif au volet « action communautaire » sera voté 5 minutes avant la fin de l'enveloppe de temps qui lui est réservée.

ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU MINISTRE DE
L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (suite)

Volet action communautaire

ÉTUDE DU PROGRAMME

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Turenne de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Mme la secrétaire informe la Commission d'un autre remplacement.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Jean de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M. le président, M. Hamad (Louis-Hébert) dépose le document coté CAS-31 (annexe I).

La discussion se poursuit.

MISE AUX VOIX DU PROGRAMME

Le temps imparti à l'étude du volet « action communautaire » des crédits budgétaires relevant du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale étant écoulé, M. le président procède à la mise aux voix du programme.

Programme 2 : Mesures d'aide financière

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

Crédits budgétaires : L'ensemble des crédits budgétaires relevant du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour l'année financière 2008-2009 sont adoptés à la majorité des voix.

ORGANISATION DES TRAVAUX

À 11 h 29, après une brève suspension, la Commission reprend ses travaux.

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le président rappelle que le temps imparti à la discussion sur la Régie des rentes du Québec est d'une durée d'une heure et qu'en conséquence, il n'y a pas de remarques préliminaires.

Il est convenu de procéder selon une série d'interventions d'une durée d'environ 20 minutes pour l'opposition officielle et le groupe parlementaire formant le gouvernement et d'une durée d'environ 18 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

DISCUSSION

Volet Régie des rentes du Québec

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Trudeau de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Khuong de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Lorquet de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M. le président dépose en liasse les documents cotés CAS-32 (annexe I).

À 12 h 25, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes, soit vers 15 heures.

À 15 h 17, la Commission reprend ses travaux sous la présidence de Mme Charlebois (Soulanges), présidente de séance.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Mme la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la présidente rappelle que le temps imparti à l'étude du volet « aînés » des crédits budgétaires relevant du portefeuille ministériel Famille et Aînés pour l'année financière 2008-2009 est de 5 heures.

Mme la présidente rappelle qu'étant donné la durée du débat, les remarques préliminaires seront limitées à 10 minutes par groupe parlementaire.

Mme la présidente précise que l'attribution des droits de parole se fera en débutant par l'opposition officielle, suivi du deuxième groupe d'opposition et du groupe parlementaire formant le gouvernement. Les interventions seront réparties en blocs d'environ 20 minutes comprenant les questions et les réponses.

Mme la présidente indique que la répartition des temps de parole se fera selon les pourcentages suivants :

- 35 % pour le groupe parlementaire formant le gouvernement;
- 35,6 % pour l'opposition officielle; et
- 29,4 % pour le deuxième groupe d'opposition.

Mme la présidente informe la Commission que le programme 3 relatif au volet « aînés » sera mis aux voix 5 minutes avant la fin de l'enveloppe de temps qui lui est réservé.

Mme la secrétaire informe la Commission d'un remplacement pour une partie de séance.

Il est convenu, étant donné le retard, de poursuivre les travaux jusqu'à 18 h 17.

ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL FAMILLE ET AÎNÉS (suite)

Volet aînés

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Mme Blais (Saint-Henri-Sainte-Anne), Mme Grandmont (Masson) et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DU PROGRAMME

Une discussion s'engage.

Avec la permission de Mme la présidente, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose le document coté CAS-33 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Sylvain de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) remplace la Mme la présidente.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à Mme Guérette de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Mme Charlebois (Soulanges) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de Mme la présidente, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose le document coté CAS-34 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Avec la permission de Mme la présidente, Mme Blais (Saint-Henri – Sainte-Anne) dépose le document coté CAS-35 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Avec la permission de Mme la présidente, Mme Blais (Saint-Henri – Sainte-Anne) dépose le document coté CAS-36 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Avec la permission de Mme la présidente, Mme Blais (Saint-Henri – Sainte-Anne) dépose le document coté CAS-37 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Avec la permission de Mme la présidente, Mme Grandmont (Masson) dépose le document coté CAS-38 (annexe I).

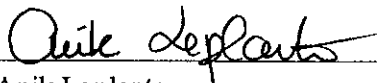
La discussion se poursuit.

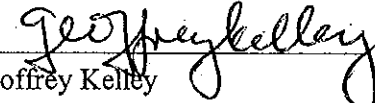
Il est convenu de terminer les travaux et de reporter 8 minutes à l'enveloppe de temps de la prochaine séance.

À 18 h 09, la Commission ajourne ses travaux au vendredi 25 avril 2008, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Anik Laplante


Geoffrey Kelley

AL/cv

Québec, le 24 avril 2008

PROCÈS-VERBAL

Commission des affaires sociales

Onzième séance, le vendredi 25 avril 2008

Mandat : Étude des crédits budgétaires relevant du portefeuille ministériel Famille et Aînés pour l'année 2008-2009. (Ordre de l'Assemblée, le 18 mars 2008)

Membres présents :

- M. Bergman (D'Arcy-McGee) en remplacement de M. Sklavounos (Laurier-Dorion)
- Mme Charlebois (Soulanges) en remplacement de M. Reid (Orford)
- M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce)
- M. Deschamps (Saint-Maurice) en remplacement de M. Roy (Montmagny-L'Islet)
- Mme Grandmont (Masson), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'aînés et d'aidants naturels
- Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'aînés en perte d'autonomie, en remplacement de M. Bergeron (Verchères)
- M. Laporte (L'Assomption)
- Mme Vallée (Gatineau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- Mme Blais (Saint-Henri -- Sainte-Anne), ministre responsable des Aînés
- Mme Sylvie Barcelo, sous-ministre, ministère de la Famille et des Aînés

La Commission se réunit à 9 h 33, sous la présidence de Mme Charlebois (Soulanges), présidente de séance.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Mme la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Mme la présidente rappelle le consentement de la Commission à la séance précédente de reporter 8 minutes à la présente séance et de terminer en conséquence les travaux à 11 h 38.

Il est de plus convenu, étant donné le retard, de poursuivre les travaux jusqu'à 11 h 41.

ÉTUDE DES CRÉDITS RELEVANT DU PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL FAMILLE ET AÎNÉS (suite)

Volet aînés (suite)

ÉTUDE DU PROGRAMME (suite)

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à Mme Barcelo de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de Mme la présidente, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose le document coté CAS-40 (annexe I).

La discussion se poursuit.

MISE AUX VOIX DU PROGRAMME

Le temps imparti à l'étude du volet « aînés » des crédits budgétaires relevant du portefeuille ministériel Famille et Aînés étant écoulé, Mme la présidente procède à la mise aux voix du programme.

Programme 3 : Condition des aînés

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

Crédits budgétaires : L'ensemble des crédits budgétaires relevant du portefeuille ministériel Famille et Aînés pour l'année financière 2008-2009 sont adoptés à la majorité des voix.

Mme la présidente dépose en liasse les documents cotés CAS-41 (annexe I).

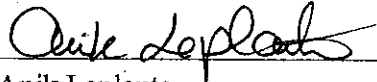
REMARQUES FINALES

Mme Grandmont (Masson), Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Blais (Saint-Henri – Sainte-Anne) et Mme Charlebois (Soulanges) font des remarques finales.

À 11 h 47, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Anik Laplante


Geoffrey Kelley

AL/cv

Québec, le 25 avril 2008

ANNEXE I

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

- Ministère de la Santé et des Services sociaux. *Explications de l'écart de 805,9 M\$ vs 525,6 M\$*. 1 f. Déposé le 10 avril 2008. CAS-21
- M. Claude Castonguay. *Les médicaments*. 3 f. Déposé le 15 avril 2008. CAS-22
- Mme Lise Verreault. *Lettre au président de l'Office des professions du Québec*. 2 p. Déposé le 15 avril 2008. CAS-23
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. *Dépenses en services à domicile, de 1994-1995 à 2006-2007 (graphique)*. 1 f. Déposé le 16 avril 2008 et
Service de recherche du Parti québécois. *Dépenses en services à domicile, de 1994-1995 à 2004-2005*. 1 f. Déposé le 16 avril 2008. CAS-24
- Association de parents du Centre Gabrielle Major. Correspondance de l'APCGM. 5 f. Déposé le 16 avril 2008. CAS-25
- M. René Joyal. *Lettre à madame Louise Harel*. 4 f. Déposé le 16 avril 2008. CAS-26
- Service de recherche du Parti québécois. *Le coût moyen des 3 repas par jour/personne*. 1 f. Déposé le 17 avril 2008. CAS-27
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Cahier explicatif des crédits*. 1 document. Déposé le 17 avril 2008. CAS-28
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Réponses aux questions particulières de l'opposition officielle*. 3 documents. Déposé le 17 avril 2008. CAS-28
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Réponses aux questions générales des deux groupes parlementaires formant l'opposition*. 1 document. Déposé le 17 avril 2008. CAS-28
- Régie de l'assurance maladie du Québec. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Réponses aux questions générales et particulières des deux groupes parlementaires formant l'opposition*. 1 document. Déposé le 17 avril 2008. CAS-28
- Office des personnes handicapées du Québec. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Réponses aux questions générales et particulières des deux groupes parlementaires formant l'opposition*. 1 document. Déposé le 17 avril 2008. CAS-28
- Lettre du Bâtonnier du Québec. « Projet de loi 63, Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne ». 2f. Déposé le 23 avril 2008. CAS-29
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Cahier explicatif des crédits*. 1 document. Déposé le 23 avril 2008. CAS-30

- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Réponses aux demandes de renseignements généraux requis par l'opposition officielle*. 1 document. Déposé le 23 avril 2008. CAS-30
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Volet Condition féminine. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle*. 1 document. Déposé le 23 avril 2008. CAS-30
- Conseil du statut de la femme. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Demande de renseignements généraux des deux groupes parlementaires formant l'opposition*. 1 document. Déposé le 23 avril 2008. CAS-30
- Conseil du statut de la femme. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Demande de renseignements généraux des deux groupes parlementaires formant l'opposition*. 1 document. Déposé le 23 avril 2008. CAS-30
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. *Réponses aux questions laissées en suspens lors de l'audition du sous-ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale du 20 mars 2008*. 8 f. Déposé le 25 avril 2008. CAS-31
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Cahier explicatif du budget de dépenses 2008-2009*. 1 document. Déposé le 21 avril 2008. CAS-32
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle adressées au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale*. 1 document. Déposé le 24 avril 2008. CAS-32
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Demande de renseignements particulier des opposition au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale*. 2 documents. Déposés le 24 avril 2008. CAS-32
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Demande de renseignements généraux des deux groupes d'opposition*. 3 documents. Déposé le 24 avril 2008. CAS-32
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Demande de renseignements généraux des deux groupes parlementaires formant l'opposition au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale concernant l'Office de la Sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris*. 1 documents. Déposés le 24 avril 2008. CAS-32
- Régie des rentes du Québec. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Demande de renseignements généraux de l'opposition officielle*. 1 document. Déposé le 24 avril 2008. CAS-32

- Régie des rentes du Québec. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle*. 1 document. Déposé le 24 avril 2008. CAS-32
- Ordre professionnel des diététistes du Québec. *Mémoire sur la consultation publique sur les conditions de vie des personnes âgées : un enjeu de société, une responsabilité qui nous interpelle tous*. 28 p. Déposé le 24 avril 2008. CAS-33
- Michel Sanscartier, président de l'ordre des diététistes du Québec. *Déjeuner des parlementaires*. 2 f. Déposé le 24 avril 2008. CAS-34
- Ministère de la Famille et des Aînés. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Éléments de réponse à la lettre de Mme Louise Harel*. 2 f. Déposé le 24 avril 2008. CAS-35
- L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) et al. *Communiqué « Quatre saluent l'intention gouvernementale d'agir contre les abus et la maltraitance envers les personnes âgées »*. 2 f. Déposé le 24 avril 2008. CAS-36
- Revenu Québec. *Déclaration de revenus préremplie*. 2 f. Déposé le 24 avril 2008. CAS-37
- Cyberpresse. *La douleur chronique en croissance chez les aînés*. 2 f. Déposé le 24 avril 2008. CAS-38
- Lettre de juristes. *La Charte des droits et libertés du Québec : L'heure du bilan global a sonné*. 3f. Déposé le 23 avril 2008. CAS-39
- Louise Harel. *Crédits d'impôt et autres mesures favorisant le maintien à domicile*. 1 f. Déposé le 25 avril 2008. CAS-40
- Ministère de la Famille et des Aînés. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Demandes de renseignements généraux des deux groupes parlementaire formant l'opposition*. 1 document. Déposé le 25 avril 2008. CAS-41
- Ministère de la Famille et des Aînés. Volet Famille. *Demandes de renseignements particulier du deuxième groupe de l'opposition*. 1 document. Déposé le 25 avril 2008. CAS-41
- Ministère de la Famille et des Aînés. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Demandes de renseignements généraux des deux groupes parlementaire*. 1 document. Déposé le 25 avril 2008. CAS-41
- Ministère de la Famille et des Aînés. Volet Famille. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle*. 1 document. Déposé le 25 avril 2008. CAS-41
- Ministère de la Famille et des Aînés. Étude des crédits budgétaires 2008-2009. *Demandes de renseignements généraux des deux groupes parlementaires formant l'opposition concernant le Conseil des aînés*. 1 document. Déposé le 25 avril 2008. CAS-41

- Ministère de la Famille et des Aînés. Étude des crédits budgétaires 2008-2009.
Demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition concernant le Conseil des aînés. 1 document. Déposé le 25 avril 2008. CAS-41
- Ministère de la Famille et des Aînés. Étude des crédits budgétaires 2008-2009.
Demandes de renseignements généraux des deux groupes parlementaires formant l'opposition. Fiche RG5. 1 f. Déposé le 25 avril 2008. CAS-41
- Ministère de la Famille et des Aînés. Étude des crédits budgétaires 2008-2009.
Demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle concernant le Conseil des aînés. 1 document. Déposé le 25 avril 2008. CAS-41
- Ministère de la Famille et des Aînés. Étude des crédits budgétaires 2008-2009.
Demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle concernant le Conseil de la famille et de l'enfance. 1 document. Déposé le 25 avril 2008. CAS-41
- Ministère de la Famille et des Aînés. Étude des crédits budgétaires 2008-2009.
Demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition concernant le Conseil de la famille et de l'enfance. 1 document. Déposé le 25 avril 2008. CAS-41
- Ministère de la Famille et des Aînés. Étude des crédits budgétaires 2008-2009.
Demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle concernant le Secrétariat aux aînés. 1 document. Déposé le 25 avril 2008. CAS-41
- Ministère de la Famille et des Aînés. Étude des crédits budgétaires 2008-2009.
Demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition concernant le Secrétariat aux aînés. 1 document. Déposé le 25 avril 2008. CAS-41
- Curateur public. *Étude des crédits 2008-2009.* 1 document. Déposé le 25 avril 2008. CAS-41